

En France, le suicide constitue la deuxième cause de mortalité des 15-24 ans derrière les accidents de la circulation. Si le taux a baissé d'environ 15% sur les 25 dernières années, il reste important : environ 5% des suicides tous âges confondus concernent des jeunes de moins de 24 ans[1] (soit 16% des causes de décès de cette classe d'âge). Les jeunes hommes sont davantage concernés : trois fois plus de décès par suicide (13,4 pour 100 000 – contre 4, 3 pour les jeunes filles)[2].

Des enquêtes permettent d'établir des statistiques extrapolées[3] concernant le nombre de tentatives de suicide (TS) : en 1995, on pouvait compter environ 50 000 TS concernant des jeunes de moins de 25 ans dont 75% de filles. Cependant, ces chiffres semblent sous évalués. Une enquête[4] relevait que parmi les 14-19 ans, 9% des adolescents disaient avoir fait au moins une TS ; un quart d'entre eux révèlent en avoir fait plusieurs ; 15 à 20% récidivent à moins de douze mois d'intervalle et parmi eux 1 à 2% décéderont.

Enfin s'agissant de l'idée de suicide, parmi les 15-19 ans[5], 23% des garçons et 35% des filles reconnaissent avoir eu des idées de suicide. Or ces idées ne sont pas anodines : elles conduisent souvent à des conduites de rupture ou au suicide. Il convient donc d'être à l'écoute et d'accompagner le jeune dans la prise en charge de son mal être. Les garçons qui ont des idées suicidaires ont tendance à moins passer à l'acte avec l'âge alors que la tendance s'inverse pour les filles.

[1] Statistiques du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès –CépicDc- INSERM, 2007

[2] Xavier Pommereau, L'adolescent suicidaire, 3ème éd. Dunod p.2

[3] Il n'existe pas de recensement systématique des tentatives de suicide. Les chiffres sont donc extrapolés à partir d'enquête localisées.

[4] Marie Choquet, Christine Hassler et Sylvie Ledoux, European School Survey Project on Alcohol and other Drugs, 1999

[5] Même enquête